RÈGLEMENT DU JEU « ROSSIGNOL x INTERSPORT »

du 18 janvier 2024 au 24 janvier 2024

ARTICLE 1: Organisation

La société INTERSPORT SERVICES, société par actions simplifiées au capital social de 15 244, 90 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro 322 193 335 dont le siège social est situé au 2 rue de l'Industrie 91160 LONGJUMEAU France, ci-après « la Société Organisatrice », organise du **18 janvier 2024 à 08h00 au 24 janvier 2024 à 23h59**, un jeu sans obligation d'achat (ci-après le "Jeu") avec son partenaire, la société SKIS ROSSIGNOL, société par actions simplifiées, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 056 502 958, situé au 98 rue Louis Barran 38430 Saint-Jean de Moirans France (ci-après le « Partenaire »).

ARTICLE 2: Conditions de participation au Jeu

La participation à ce Jeu est réservée à toute personne physique résidant en France métropolitaine, et ayant atteint l'âge de 18 ans, à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice et de toutes sociétés impliquées directement ou indirectement dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre du présent Jeu, ainsi que de leur famille (y compris concubins et pacsés).

Les individus âgés de moins de dix-huit ans sont en tout état de cause exclus de la participation.

Toute participation contraire aux stipulations du présent article sera considérée comme nulle et non avenue. Le simple fait de participer à ce Jeu entraîne l'acceptation pure et simple du participant au présent règlement.

Une seule participation par personne et par compte Facebook est autorisée (même nom, même adresse e-mail) pendant toute la durée du Jeu. Un seul gain par personne et par compte Facebook sera attribué (même nom, même adresse).

Toute personne souhaitant participer au Jeu accepte d'être prise en photos et filmée par la Société Organisatrice et son partenaire, à des fins de communication sur le Jeu, sur la marque ROSSIGNOL et sur la marque INTERSPORT. En cas de refus, la personne ne pourra valablement participer au Jeu.

ARTICLE 3 : Modalités de participation au Jeu

Le Jeu est ouvert sur la page du Réseau Social Facebook de l'enseigne INTERSPORT France (https://www.facebook.com/intersport.france) (ciaprès « le Site ») du 18 janvier 2024 à 8h00 au 24 janvier 2024 à 23h59 (la « Période de Jeu »).

Pour participer au Jeu, le participant doit

- se connecter à son compte Facebook, à défaut en créer un ;
- se rendre sur la page Facebook d'INTERSPORT FRANCE;
- s'abonner à la page Facebook d'INTERSPORT FRANCE et répondre en commentaire à la question posée dans le post dédié au Jeu.

ARTICLE 4 : Détermination des gagnants

La Société Organisatrice procèdera au tirage au sort des gagnants parmi les participants remplissant les conditions d'éligibilité définies aux présentes. Le gagnant sera contacté par la Société Organisatrice par l'envoi d'un message privé sur son compte Facebook pour l'attribution de sa dotation, dans la semaine suivant le tirage au sort, soit la semaine du 29 janvier 2024 au 2 février 2024.

En l'absence de réponse dans un **délai de 48 heures** suivant le contact précité, le gagnant sera considéré comme ayant renoncé à sa dotation, qui restera la propriété de la Société Organisatrice et pourra être attribuée à un autre participant remplissant toutes les conditions.

Le gagnant ne pourra alors réclamer ladite dotation au-delà du délai précité, ni une quelconque compensation à ce titre.

Il relève de la seule responsabilité du participant sélectionné de se manifester dans le délai précité.

Le gagnant devra se plier aux conditions et dates annoncées par la Société Organisatrice, sous peine de devoir y renoncer. Dans ces conditions, la Société Organisatrice se réserve le droit de sélectionner un autre participant remplissant les présentes conditions.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'exclure de manière définitive du présent Jeu, tout participant contrevenant à une ou plusieurs dispositions du présent règlement. En cas d'exclusion d'un gagnant, celui-ci se trouve déchu de l'ensemble de ses droits au titre du présent règlement et notamment ceux liés à l'obtention du lot mis en jeu. Par ailleurs, la Société Organisatrice se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de tout participant contrevenant à une ou plusieurs dispositions du présent règlement.

ARTICLE 5: Dotations

Le Jeu offre la possibilité de gagner la dotation suivante :

Une location de skis FORZA 40 de la marque ROSSIGNOL, avec chaussures disponibles en magasin, ou modèle équivalent selon la disponibilité en magasin, pour quatre personnes, pendant 7 jours, dans le magasin INTERSPORT de leur choix parmi les magasins participants listées en Annexe des présentes. Location valable pour un séjour jusqu'au 30 Avril 2024.

La valeur total de cette dotation est estimée entre 640€ et 820€, selon les tarifs pratiqués par le magasin Intersport sélectionné.

La dotation est nominative et est non cessible.

Les frais annexes non cités (transport, hébergement, restauration...) sont à la charge exclusive du gagnant et des trois personnes l'accompagnant.

Il ne pourra faire l'objet d'aucun échange ou d'une quelconque contrepartie, même partielle, en numéraire ou sous toute autre forme.

La Société Organisatrice, ainsi que ses prestataires et partenaires, ne pourront être tenus responsables de la perte ou du vol des dotations par les bénéficiaires dès lors que les gagnants en auront pris possession. Les gagnants ne pourront demander aucune compensation à la Société Organisatrice, ni aux sociétés prestataires ou partenaires.

Par ailleurs, la Société Organisatrice et le partenaire pourront réaliser des photographies et vidéos, sur lesquelles apparaîtront et seront retranscrites l'image et/ou la voix du gagnant. Il autorise, à titre gratuit, la Société Organisatrice et le partenaire à fixer, modifier, diffuser et reproduire en partie ou en totalité, sur tout support notamment électronique (site internet, sur les réseaux sociaux etc.) les photographies et vidéos réalisées dans ce cadre, à des fins de communication sur le Jeu, sur la marque ROSSIGNOL et sur la marque INTERSPORT.

Les photographies et vidéos pourront être exploitées dans le monde entier, en raison de la nature transfrontalière du réseau Internet directement par la Société Organisatrice et par le partenaire.

Cette autorisation prend effet à compter de l'inscription du participant au Jeu, pour une durée de deux (2) ans.

Le gagnant atteste par ailleurs ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur l'utilisation de son image ou de son nom.

ARTICLE 6 : Modification du Jeu - Limitation de responsabilité

La participation à ce Jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et l'arbitrage en dernier ressort de la Société Organisatrice pour tout litige concernant sa validité, son exécution ou son interprétation.

Le défaut de communication des données indiquées comme obligatoires aura pour conséquence de ne pas prendre en compte l'inscription du participant au Jeu.

Il est précisé qu'un participant qui se serait créé plusieurs comptes avec la même adresse, le même nom ou toute identité, serait disqualifié et ne pourrait prétendre au gain qui lui aurait été attribué. Un seul et unique compte Facebook d'une même personne possédant les mêmes noms, prénom, adresse électroniques sera pris en compte pour participer au Jeu. La Société Organisatrice se réserve le droit de vérifier le nombre d'inscriptions liées à une même adresse IP et de demander tout justificatif concernant les identités des participants inscrits depuis une même adresse IP et ce exclusivement dans le cadre du Jeu.

La Société Organisatrice se réserve le droit de modifier ce règlement et les modalités de participation au Jeu à tout moment, de même qu'à écourter ou prolonger la durée de déroulement du Jeu, si les circonstances l'exigent. Elle pourra notamment annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelle que forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation à ce Jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la dotation au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes le ou les auteur(s) de ces fraudes. En cas de manquement de la part d'un participant au règlement, la Société Organisatrice se réserve la faculté d'écarter de plein droit toute participation émanant de ce dernier, sans que celui-ci puisse revendiquer quoi que ce soit, et sans obligation pour la Société Organisatrice de l'avoir contacté au préalable.

Le gagnant ne pourra prétendre obtenir la contre-valeur en espèce de la dotation remportée ou demander son échange contre d'autres biens ou services. La Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer la dotation par un autre de caractéristique et de valeur équivalentes, si les circonstances l'exigent.

La Société Organisatrice et son partenaire déclinent toute responsabilité pour tout incident et/ou accident qui pourrait survenir à l'occasion de la jouissance par le gagnant et les personnes qui l'accompagnent de la dotation.

La participation au présent Jeu implique la connaissance et l'acceptation par le participant des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau Internet.

La Société Organisatrice décline, de façon générale, toute responsabilité dans l'hypothèse d'un dysfonctionnement du réseau Internet, et de tout matériel utilisé par le participant dans le cadre du présent règlement, qui pourrait avoir une incidence sur le bon déroulement du Jeu.

ARTICLE 7 : Collecte d'informations à caractère personnel

Aux fins du présent Jeu, les données personnelles traitées sont les suivantes :

- nom
- prénom
- adresse email
- numéro de téléphone portable

Facebook ne gère, ne sponsorise, ou n'est associé de quelque manière que ce soit au présent Jeu. Facebook ne saurait être responsable de l'organisation, de la gestion et de toute autre activité liée au Jeu. Le participant ainsi que l'utilisateur de Facebook reconnaît et accepte que Facebook ne saurait être responsable d'aucune activité liée au Jeu.

Les informations que vous communiquez sont fournies exclusivement à la Société Organisatrice, et en aucun cas à Facebook.

Dans le cadre du déroulement du Jeu, les informations communiquées par les participants inscrits feront l'objet d'une collecte, d'un traitement et d'une conservation informatisés par la Société Organisatrice, dans le respect de la législation en vigueur, et notamment au regard de la loi n° n°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu' au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016). La Société Organisatrice est seule responsable du traitement et destinataire des données. Les informations recueillies ne seront pas transmises à des tiers sans le consentement des personnes concernées.

Les données à caractère personnel sont collectées, traitées et utilisées aux fins suivantes :

- prendre en compte la participation des personnes concernées par le Jeu,
- identifier le gagnant et prendre contact avec lui au fin de lui remettre le lot,
- gérer toute réclamation ou cas de fraude éventuelle,
- se conformer aux lois et règlements applicables.

Tout participant qui exercera son droit d'effacement des données le concernant avant la fin du Jeu sera réputé renoncer à sa participation.

Les données collectées sont conservées pour la durée nécessaire au Jeu et à la délivrance du lot.

Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne.

A ce titre, les participants bénéficient auprès de la Société Organisatrice d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ainsi que d'un droit à la limitation et d'opposition au traitement des données les concernant.

Les demandes devront être adressées par écrit à l'adresse suivante : INTERSPORT SERVICES – Service clients Jeu ROSSIGNOL X INTERSPORT 2024 2 rue de l'Industrie 91160 LONGJUMEAU France

Ou par email à l'adresse suivante :

DPO@intersport.fr

En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données personnelles, le participant peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

ARTICLE 8: Accès au présent règlement, frais d'affranchissement et frais de participation

Le règlement est accessible sur le Site où il peut être consulté, téléchargé et imprimé.

Le règlement est délivré gratuitement à tout intéressé qui en fait la demande écrite à l'adresse suivante :

INTERSPORT SERVICES - Service clients

2 rue de l'Industrie 91160 LONGJUMEAU France

Les frais postaux liés à l'envoi d'une demande de délivrance d'un exemplaire de règlement du Jeu seront remboursés sur simple demande écrite jointe à la demande de règlement, sur la base d'une enveloppe simple de 20 g affranchie au tarif lent en vigueur, dans un délai ne pouvant excéder 15 jours calendaires à compter de la fin du Jeu (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse précitée.

Le remboursement des frais d'affranchissement engagés pour l'envoi de la demande de règlement est limité à un seul par foyer (personne sous le même toit). Le participant au jeu devra impérativement préciser et joindre sur sa (ses) demandes de remboursement ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, code postal, ville).

Toute demande illisible, raturée, incomplète ou encore expédiée hors délai sera considérée comme nulle.

Aucune demande de remboursement de timbre ne pourra être honorée si les conditions indiquées ci-dessus ne sont pas remplies. Aucune demande de remboursement ne pourra être effectuée par téléphone ou par Internet. Les demandes de remboursement des frais d'affranchissement seront honorées dans un délai moyen de 6 à 8 semaines à compter de la réception de la demande écrite.

Les frais de participation au Jeu (par exemple les frais de connexion internet pour les participants qui ne disposent pas d'une connexion illimitée) sont à la charge du participant.

ARTICLE 9 : En cas de fraude ou de suspicion de fraude

La Société Organisatrice pourra suspendre et annuler la participation d'un ou plusieurs participant(s), en cas de constatation d'un comportement suspect ou frauduleux. La Société Organisatrice est seule décisionnaire de l'exclusion ou de la réintégration des participants concernés au regard des informations en sa possession. En cas de réclamation ou de sanction, il convient aux participants d'apporter la preuve qu'ils ont adopté un comportement conforme au présent règlement. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être engagée à ce titre.

Afin d'assurer les mêmes chances à tous les participants au présent Jeu, la Société Organisatrice se réserve le droit de disqualifier tout fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de toutes fraudes.

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu, s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelle que forme que ce soit. Aucun dédommagement ne pourra alors être sollicité par les participants.

ARTICLE 10 : Loi applicable et Juridictions compétentes

Le présent règlement est soumis à la loi française.

En cas de litige, les Tribunaux du ressort du siège de la Société Organisatrice seront seuls compétents.

Toute contestation ou réclamation relative à ce Jeu devra être formulée par écrit et adressée à :

INTERSPORT SERVICES - Service clients

2 rue de l'Industrie 91160 LONGJUMEAU France

Il ne sera répondu à aucune demande orale concernant le Jeu; toute réclamation devra être adressée par écrit à la Société Organisatrice, jusqu'au 31 janvier 2024 inclus. Passé cette date, aucune réclamation ne sera plus acceptée.

Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par la Société Organisatrice dont les décisions seront sans appel.

ANNEXE : Liste des magasins INTERSPORT participants

STATION	NOM DU MAGASIN	ADRESSE MAGASIN
AILLON LE JEUNE	La Correrie	Lieu-dit la Correrie
ALBIEZ MONTROND	Front de neige le Mollard	Le Mollard
ALPE D'HUEZ	Les Bergers - Résidence	Les Bergers
ALPE D'HUEZ	Les Bergers	Galerie Commerciale Les Bergers
ALPE D'HUEZ	L'Eclose	L'Eclose
ALPE D'HUEZ	Route du Signal	540 Route du Signal
ALPE D'HUEZ	Cognet	Pied des Pistes - Alpe 2000
ALPE D'HUEZ	Odalys - L'Eclose	224 Rue du 93ème RAM
ALPE DU GRAND SERRE	La Blâche	145 Allée de la Blâche - 38350 LA MORTE
ARECHES - BEAUFORT	Les Clarines	Les Clarines
ARECHES - BEAUFORT	Le Planay	Le Planay
ARECHES - BEAUFORT	Le Val Blanc	Val Blanc
ARGENTIERE	Route d'Argentière	1850 Route d'Argentière
ARGENTIERE	Centre	375 rue Charlet Straton
ARVIEUX	La Chalp	La Chalp d'Arvieux
AURIS EN OISANS	Les Martagons	Immeuble Les Martagons
AURON	Place Centrale	Place Centrale
AURON	Immeuble Le monde des neiges	Immeuble le Monde des Neiges - Route du Collet
AUSSOIS	Front de neige	14 route des barrages
AVORIAZ	Place Centrale	7 Place Centrale
AVORIAZ	Les Fontaines Blanches	Les Fontaines Blanches
AX LES THERMES	Centre	8 Avenue Théophile Delcasse
AX LES THERMES	AX Téléporté	Camp de Granou
AX LES THERMES - BO- NASCRE	Plateau de Bonascre	Le Roc Blanc - Bonascre
AX LES THERMES (SAVIGNAC LES ORMEAUX)	Savignac	RN 20, 2 quartier de Couzillou
BARCELONNETTE	Barcelonette	Les Graves du Riou Bourdoux
BAREGES	Rue Ramond	44 rue Ramond
BOURG ST MAURICE	Zone commerciale	Zone commerciale du Super U
BOURG ST MAURICE	Départ funiculaire	725, avenue de l'Arc en Ciel
BRIANCON	Espace Sud	Rue des Tabellions
BRIANCON	Prorel	6, Avenue René Froger
BRIDES LES BAINS	Les Cybèles	Résidence Cybèle - Bât 4
BRIDES LES BAINS	Télécabine de l'Olympe	Route de l'Olympe Télécabine de l'Olympe
BRIDES LES BAINS	Centre station	Centre station
CAUTERETS	Centre Ville	6 Place du Maréchal Foch
CAUTERETS	Centre commercial Carrefour	Lieudit Conce
CHAMONIX	Avenue du Bouchet	240 av. du bouchet
CHAMONIX	Michel Croz	12 Avenue Michel Croz
CHAMPAGNY EN VANOISE	Centre station	Résidence du Centre
CHATEL	Le Petit Châtel	Petit Châtel
CHATEL	Super Châtel	La Musardière
CHATEL	Le Castel des Neiges	Immeuble Castel des Neiges
COMBLOUX	Chemin de la promenade	Résidence Le Splendid
COURCHEVEL 1650	Les Cascades	Imm Les Cascades

COURCHEVEL 1850	Le Cristal de Roche	Le Cristal de Roche - Rue Park City
COURCHEVEL LA TANIA	Centre station	Résidence Les Folyères
COURCHEVEL LE PRAZ	Le Praz	15 Rue de la cour - le Praz
COURCHEVEL VILLAGE	Centre	Alpes Sports
COURCHEVEL VILLAGE	Les Tovets	Résidence les Tovets
CREST-VOLAND	Front de neige	Le Crest
EMBRUN	Baratier	Zone Commerciale de Baratier
FLAINE	Forum	Résidence Véga - Flaine Forum
FLAINE	Forêt	Résidence du Grand Massif - Flaine Forêt
FLUMET	Centre village	146 Rue du Mont Blanc
FONT-ROMEU	Bas de station	58 Avenue Maréchal Joffre
FONT-ROMEU	Télécabine	61 Avenue Emmanuel Brousse - PARC Naturel des Pyrénées Catalane
GERARDMER	Gerardmer	85 boulevard de la Jamagne - ZAC de la Croisette
GOURETTE	Marcassins	Résidence Marcassins
ISOLA 2000	Le Chastellar	Le Chastellar
ISOLA 2000, St Sauveur sur Tinée	La Mercière	La Mercière - Galerie Marchande
ISOLA 2000, St Sauveur sur Tinée	Le Pelevos	Le Pelevos - Galerie Marchande
LA BRESSE	Centre ville	17, Quai des Iranées
LA BRESSE	Belle Hutte	Lotissement Belle Hutte
LA CLUSAZ	Bossonnet	553 ROUTE DU COL DES ARAVIS
LA CLUSAZ	Crêt du merle	1 Place de la Poste
LA CLUSAZ	Les Grandes Alpes	100 route des Grandes Alpes
LA FOUX D'ALLOS	Le Pont du Verdon	Immeuble " Le Pont du Verdon"
LA JOUE DU LOUP	Les Jassilous	Bat Les Jassillous La Joue du loup
LA JOUE DU LOUP	Les Jassillous - Les Arcades	Les Jassillous AGNIERES EN DEVOLUY
LA MONGIE	Front de neige	Résidence Le Chalet des Etoiles - Chemin du Pic du Midi
LA NORMA	Centre village	Chalet n°2 - Le Village
LA PIERRE ST MARTIN	Centre station	Galerie Commerciale - ARETTE
LA PLAGNE - AIME 2000	Aime 2000	Immeuble AIME 2000
LA PLAGNE - BELLE PLAGNE	Belle Plagne	Allamand Ski Shop LA PLAGNE
LA PLAGNE - LES COCHES	Les Coches - Trompe L'Œil	Immeuble le trompe l'œil
LA PLAGNE - LES COCHES	Les Coches	Les Coches
LA PLAGNE - MONTCHA- VIN	Montchavin	Pied de Piste - Montchavin
LA PLAGNE 1800	Plagne 1800	LA PLAGNE 1800 / lauze
LA PLAGNE BELLECOTE	Bellecote	Plagne Bellecote
LA PLAGNE CENTRE	Centre	BP 24 - LA Plagne Centre AIME Cedex
LA PLAGNE MONTALBERT	Centre commercial	Centre commercial Montalbert
LA PLAGNE MONTALBERT	Montalbert	Montalbert
LA PLAGNE SOLEIL et VIL- LAGE	Soleil	Immeuble Sun Valley
LA ROSIERE - Les Eucherts	Les Eucherts	Pôle Public des Eucherts

LA ROSIERE 1850	La Vanoise	Immeuble Le Vanoise
LA ROSIERE 1850	Les Terrasses	Immeuble Les Terrasses
LA ROSIERE 1850	Les Cimes Blanches	Résidence les Cimes Blanches
LA TOUSSUIRE	L'étendard	Immeuble l'Etendard
LA TOUSSUIRE	Centre station	CHALET LE MONTANA
LANS EN VERCORS	Route du Villard	696 Route de Villard
LANS EN VERCORS	Centre village	9 Rue Abbé Saret
LE COLLET D'ALLEVARD	Le Chamois d'or	Immeuble Le chamois d'or
LE COLLET D'ALLEVARD	Las Arolles A	Immeuble Les Arolles A
LE CORBIER	Immeuble VÉGA	Immeuble Véga
LE CORBIER	Immeuble ATLAÏR	Front de neige
LE GRAND BORNAND	Le Charvet	Le Charvet
LE GRAND BORNAND	Parking du télécabine	Le Pont de Suize
LE GRAND BORNAND Chinaillon	Chinaillon	Résidence Le Mont Blanc - Le Chinaillon
LE LIORAN	Front de neige	Prairie des Sagnes, Centre Station
LE LIORAN	Font d'Allagnon	Font d'Alagnon, Résidence Les Flocons
LE LIORAN	Les Portes du Sud	Résidence Les Portes du Sud - Font d'Alagnon
LE MONT DORE	Meynadier	27 rue Meynadier
LES ANGLES	Prat de lis	Rés Prat de Lis - Route de Mont Louis
LES ANGLES	Centre Station	Avenue Mont Louis, Centre Station
LES ARCS 1600	Galerie commerciale	Galerie Commerciale - Imm La Cachette
LES ARCS 1600	Lagrange	Le Roc de Belle Facce - Résidence Lagrange - Arrivée funiculaire
LES ARCS 1800 - Chantel	Le Chantel Edenarc	Les Alpages du Chantel - Arc 1800
LES ARCS 1800 - Le Charvet	Le Charvet	Centre Commercial Le Charvet
LES ARCS 1800 - Les Vil- lards	Galerie des Villards	Galerie des Villards
LES ARCS 1950	Centre du Village	Résidence les Cascades
LES ARCS 2000	Place Patinoire	Rés de l'Aiguille Rouge - Place Patinoire
LES ARCS 2000- front de neige	Place Olympique Front de neige	Place Olympique Front de Neige Résidence Aiguille Rouge
LES CARROZ D'ARACHES	Centre Village	13 Rte des Moulins
LES CONTAMINES-MONT- JOIE	Centre	125 rte Notre Dame de la Gorge
LES CONTAMINES-MONT- JOIE	Les Hameaux du Lay	Les Hameaux du Lay
LES DEUX ALPES	Cabourg	Immeuble Cabourg - 19 rue des Vikings
LES DEUX ALPES	Les Lutins	Immeuble les Lutins - 84 av. de la Muzelle
LES DEUX ALPES	Le Flocon d'Or	Le Flocon d'Or ZAC du Soleil
LES DEUX ALPES	La Muzelle (n°37)	37 rue de la Muzelle
LES DEUX ALPES	La Muzelle (n°22)	22 Avenue de la Muzelle
LES DEUX ALPES	Village 1800	Hameau de la Meige - Grand Place
LES DEUX ALPES	LE STELLALPES	Immeuble Le Stellalpes 72 av. Muzelle
LES GETS	Front de neige	Immeuble Le Ranfolly

LES GETS	Les Chavanes	268 Les Chavannes Route du Front de Neige
LES HOUCHES	Place du téléphérique	31 Place du Téléphérique
LES MENUIRES	Les Bruyères II	Centre Commercial des Bruyères
LES MENUIRES	Preyerand	Le Preyrand II - Immeuble Belleville Grande Masse
LES MENUIRES	Les Bruyères I	Immeuble Les Carlines 1- Les Bruyères
LES MENUIRES	Reberty 2000	Reberty 2000 - Le Nécou
LES MENUIRES	Le Bettaix Village	Le Bettaix - village
LES MENUIRES	Pure Valley	135 avenue de la Croisette
LES MENUIRES	LA CROISETTE	La Croisette - Immeuble Oisan
LES MENUIRES	LES FONTANETTES	Les Fontanettes
LES ORRES	Les Soldanelles	Centre Commercial Immeuble les Soldanelles
LES ORRES	Champs Lacas	Pramouton - Champas Lacas
LES ORRES 1800 Le bois Méant	Bois Méan	ZAC de Bois Méan Les Terrasses du Soleil d'Or
LES ROUSSES	Village - Route Blanche	1127 Route Blanche (Village)
LES ROUSSES	Pied de pistes - Les Jouvencelles	Prémanon
LES SAISIES	Centre Station - Le Brichou	Avenue des Jeux Olympiques Col des Saisies
LES SAISIES	Les Chalets du Lac	Les Chalets du Lac
LES SAISIES	Les Chalets d'Emeraude	Résidence Lagrange - Centre Station
LES SAISIES	Haut de Station - Le Signal	Immeuble malabar princess - 15 avenue des jeux olympiques
LOUDENVIELLE	Loudenvielle - Toscany	Résidence Toscany
LUCHON	Centre village	8, Allée d'Etigny
LUZ ST SAUVEUR	Centre village	Place du 08 mai
MEGEVE	Palais des Sports	332, Rue du Palais des Sports
MEGEVE	Rochebrune	527 route de Rochebrune
MERIBEL	Les Glaciers	Route de la Chaudanne -Immeuble Les Glaciers
MERIBEL 1600 - Le Plateau	Le Plateau	Route du Plateau, Rond Point des pistes
MERIBEL-MOTTARET	Le Creux de l'Ours	Le Creux de l'Ours
MERIBEL-MOTTARET	Immeuble Plein Soleil	Immeuble Plein Soleil Le Laitelet
MERIBEL-MOTTARET	Le Châtelet	Quartier du Chatelet
METABIEF	Centre station	4 Place Xavier Authier
MOLINES EN QUEYRAS	Front de neige	110 IMPASSE ENTRE LES AIGUES
MONTGENEVRE	Les Montagnards	Rue des Montagnard
MONTGENEVRE	Les Anges	Les Chalmette - Immeuble Les Anges - Ferme Augustin
MONTGENEVRE	Le Transalpin	Immeuble le Transalpin - RN 94
MONTGENEVRE	Résidence du Golf	Résidence du Golf Le Free Ride
MONTGENEVRE	Hameau de l'Obélisque	Place de l'Obélisque
MORILLON	Les Arcades	Immeuble Les Arcades
MORILLON	La Castha	Bâtiment La Castha (Arrivée télécabine des Esserts)
MORZINE	Le Bourg	180 rue du Bourg
MORZINE	Super Morzine	Gare Télécabine - Super Morzine - Villa Merlin
MORZINE	Télé Pleney	Immeuble Olympique
NOTRE DAME DE BELLE- COMBE	Centre station village	Chalet La Montagne - Le Village

NOTRE DAME DE BELLE- COMBE	Chalet Les Oursons	Chalet Les Oursons - Le Mont Rond
ORCIERES MERLETTE	Etoiles des Neiges - Place du Queyrelet	Etoile des Neiges Place du Queyrelet
PEISEY - VALLANDRY	Vallandry	Vallandry
PEISEY - VALLANDRY	Les Cordettes	Plan Peisey - Bas de Station
PEISEY NANCROIX	Les Cristaux Blancs	Les Cristaux Blancs - Haut de Station
PEISEY NANCROIX	Les Mélèzes	LIEU DIT PLAN DE PEISEY - LES MELEZES
PEYRAGUDES	Residence Privilege	Residence Privilege
PEYRAGUDES	Valnéa	Au pied des pistes, Départ Télésiège du Privilège
PEYRAGUDES	Sérias	Résidence le Sérias - Pied des pistes
PIAU ENGALY	Centre Station - Front de neige	Centre Commercial - Départ télésiège Pic de Piau
PRA LOUP	Le Miramont	Galerie commerciale Immeuble le Miramont
PRA LOUP	LE J1	Centre Commercial
PRALOGNAN LA VANOISE	Centre station	Avenue du Chasse-Forêt
PRAPOUTEL LES 7 LAUX	Centre d'Accueil	Centre d'Accueil, Centre 7
PRAPOUTEL LES 7 LAUX	Galérie l'Equipe1	Galerie Commerciale l'Equipe 1 - Centre d'accueil de Prapoutel
PRAPOUTEL LES 7 LAUX	Pied des pistes - Les ayes	Immeuble les Ayes
PRAT DE BOUC - LE LIO- RAN	Prat de bouc	Col du prat de Bouc Albepierre - Bredons
PRAZ DE LYS	Le Parz de Lys - Grenette Amédée	Imm Grenette Amédée - Taninges
PRAZ DE LYS	Chalune - Front de neige	Imm Chalune - Taninges
PRAZ SUR ARLY	Rte du Val d'Arly	411, Route du Val d'Arly
PUY ST VINCENT	Monalisa	Rés. Monalisa Station 1600
RISOUL 1850	Les Mélèzes	Bâtiment les Mélèzes
RISOUL 1850	Rue centrale	Rue Centrale
SAMOENS	Route de la Piaz	Route de la Piaz (Village)
SAMOENS	Route de Taninges	1367 route de Taninges
SERRE CHEVALIER 1350	Chantemerle	C Cial Le Serre d'Aigle Chantemerle
SERRE CHEVALIER 1400 Villeneuve	Beraudes	Chalet les Bréaudes LA SALLE LES ALPES
SERRE CHEVALIER 1400 Villeneuve	Pre long	Centre Commercial Pré Long LA SALLE DES ALPES
SERRE CHEVALIER 1500 Monetier les Bains	Monetier	127 rue St Eldrade
ST FRANCOIS LONGCHAMP	Le Montjoie	Le Montjoie
ST FRANCOIS LONGCHAMP	Alouette	Immeuble Alouette
ST GERVAIS Bettex	Le Bettex	4239 route du Bettex - Le Bettex
ST JEAN D'ARVES	La fontaine au roi	La fontaine du roi
ST JEAN D'ARVES	La Chal	La Chal
ST JEAN DE SIXT	Entrée Village	611 Route de Thones
ST LARY (ex 759)	Village - Départ Téléphérique	Place du Téléphérique
ST LARY - MERCURE	Parc Thermal Centre Village	18 Rue de Soulan - Hotel Mercure
ST LARY 1700 PLA D'ADET	Sortie Nouvelle Télécabine	Sortie Nouvelle Télécabine - Face aux pistes - Le Pla d'Adet 1700
ST LARY ESPIAUBE	Espiaube	Quai Espiaube

ST LARY PLA D'ADET	Sortie Téléphérique	Sortie Téléphérique - Départ cours de ski ESF - Le Pla d'Adet 1700
ST LARY PLA D'ADET	Pic Lumière	Le Pla d'Adet - Route du Pla d'Adet
ST LARY VIELLE AURE	Au Cœur des Résidences	Résidence Lagrange Prestige - Vielle Aure
ST LARY -VIGNEC	Départ Nouvelles Télécabines	La Neste De Jade - Départ Nouvelle Télécabine - Face au parking gratuite - Saint Lary Village
ST MARTIN DE BELLEVILLE	Centre village	rue St Martin - ZAC des Grangeraies - Lieudit Pré La Cure
ST MARTIN DE BELLEVILLE	Front de neige	Résidence l'Azalée - ZAC des Grangeraies
ST SORLIN D'ARVES	Le Crêt des Roches	Le Crêt des Roches
ST SORLIN D'ARVES	La Glisse	Le Plan des Choseaux
STE FOY TARENTAISE	Les balcons de Ste Foy	Les Balcons de Ste Foy
STE FOY TARENTAISE	les Charmettes	Résidence Les Charmettes
SUPER BESSE	Le Buron	Les résidences du Buron
SUPER BESSE	Front de neige - Madalet	Front de Neige
SUPER DEVOLUY	Porte de l'Obiou	Le Bois d'Aurouze - Porte de Costebelle
TIGNES LE LAC	Le Rosset	Front de Neige
TIGNES LE LAC	Cinéma Airel	Immeuble Cinéma Airel
TIGNES LES BREVIERES	Les Brévières	Centre Station- Les Brévières
TIGNES VAL CLARET	Rond point des Pistes	Rond Point des Pistes
TIGNES VAL CLARET	Le Jhana	Rés. MGM Le Jhana- LE VAL CLARET
TIGNES VAL CLARET	Chalet Club	Av. De La Grande Motte - Le Val Claret
VAL CENIS LANSLEBOURG	Cosme Damé	74 Rue du Mont Cenis
VAL CENIS LANSLEVILLARD	Place de l'Eglise	place de l'Eglise
VAL CENIS LANSLEVILLARD	Val Cenis Le Haut	Terres Grasses Le Burel Val Cenis Le Haut
VAL D'ISERE	Place de l'office de tourisme	Centre Station – Résidence les Andes
VAL D'ISERE	Front de Neige	Résidence Grand Paradis Front de neige
VAL D'ISERE	ValSnow	Val Snow, Gare Routière
VAL THORENS	Balcons 1	Les balcons de Val Thorens Piste Plein Sud
VAL THORENS	Balcons 2	Rue des Balcons
VAL THORENS	Caron	Centre Commercial Caron
VAL THORENS	Soleil Cheval Blanc	Résidence Le Cheval Blanc
VAL THORENS	Péclet	Résidences des 3 Vallées
VALBERG	Le Valbergan	Le Valbergan 2 Route de Guillaume
VALBERG	Le Christiana	Immeuble Le Christiana
VALFREJUS	La Ramoure	Résidence La Ramoure - 45 rue de 8 septembre
VALLOIRE	Le Galibier	Les Ratissières
VALLOIRE	Centre	Centre Station, Imm La Résidence rue la Setaz
VALMEINIER 1800	L'Ours Blanc	L'Ours Blanc
VALMEINIER 1800	Front de neige	Front de Neige
VALMEINIER 1800	Centre	Rue du Centre
VALMEINIER 1900	Les hauts	Les Hauts de Valmeinier
VALMOREL	Centre - Bourg Morel	9, Bourg Morel
VARS	Le Point Show	Centre Commercial Le Point Show
VAUJANY	La Fare	Place de la Fare
VILLARD DE LANS	BALCON CÔTE 2000	Le Balcon de Villard
VILLE	Place de la gare	5 Place de la Gare
VILLE	riace de la gale	3 Flace de la Gale